

DEC191560INSHS

Décision portant nomination de M. Alexis Michaud aux fonctions de directeur par intérim et de M. James Costa aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°7107 intitulée « Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale – LACITO ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7107 intitulée « Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale-LACITO » et nommant M. Mostafa Lameen Souag directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu le procès-verbal verbal du Conseil du laboratoire LACITO en date du 16 novembre 2018 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A la date du 1^{er} juillet 2019, il est mis fin aux fonctions de M. Mostafa Lameen Souag, directeur par intérim et de Mme San San Hnin Tun, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7107 intitulée « Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale-LACITO ».

II. A compter de cete même date, M. Alexis Michaud, Chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2019.

III. A compter de cette même date, M. James Costa, Maître de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

24 JUIN 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC190487INC

Décision portant fin de fonction et de nomination de Madame Mélanie ETHEVE-QUELQUEJEU en qualité de chargée de mission institut (CMI)**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de chargée de mission à temps partiel (CMTP) de Madame Mélanie ETHEVE-QUELQUEJEU.

Article 2

Madame Mélanie ETHEVE-QUELQUEJEU, Professeure des universités 2^{ème} classe, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter du **1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020** pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « Chimie du vivant et pour le vivant ».

Pour l'exercice de cette mission, Madame Mélanie ETHEVE-QUELQUEJEU demeure affectée à l'UMR8601 – Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques – Université Paris Descartes – 45 rue des Saints Pères – 75270 PARIS CEDEX 06.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

15 MARS 2019

Pour le président - directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

DEC182781INC

Décision portant nomination de Monsieur Michel LATROCHE en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Michel LATROCHE, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter **du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020** pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer l'interface entre l'Institut de chimie et l'alliance ANCRE (Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie).

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Michel LATROCHE demeure affecté à l'Institut de Chimie et des Matériaux (ICMPE) – 2 à 8 rue Henri Dunant – 94320 THIAIS.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le **15 FEV. 2019**

Pour le président - directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuh


